

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°4782 - Lundi 30 Décembre 2024 - Prix : 200 Fc

DISCOURS SUR L'ÉTAT DE L'UNION :

Des progrès, et des défis à relever



Dans son discours sur l'état de l'Union, le président Azali s'est félicité des « progrès » réalisés en 2024 dans le cadre du Plan Comores Émergent, et a rappelé les défis à relever pour les années à venir. Selon lui, le pays connaît une amélioration de l'activité économique, avec un taux de croissance projeté à 3,3%.

Comme chaque fin d'année, le chef de l'Etat s'est adressé à la nation, ce vendredi 27 décembre, à l'Assemblée nationale, pour son traditionnel discours sur l'Etat de la nation. Une occasion pour lui de renouveler les vœux de nouvel an à la population, mais aussi dresser le bilan de l'année écoulée et partager sa vision pour

2025. Touché par le passage du cyclone Chido, qui a durement frappé notre archipel, et plus particulièrement Mayotte, Azali déclare : « mes pensées émues, vont à l'endroit des familles et des proches des disparus, à celles et ceux qui ont été blessés ou affectés ainsi qu'à la nation Comorienne toute entière ».

LIRE SUITE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

28 Djamadu Thani 1446
Prières aux heures officielles
Du 26 au 31 Décembre 2024

Lever du soleil:
05h 42mn
Coucher du soleil:
18h 32mn

Fadjr : 04h 30mn
Dhouhr : 12h 11mn
Ansr : 15h 47mn
Maghrib : 18h 35mn
Incha : 19h 49mn



INTERVIEW / ME SAID LARIFOU

"67.000 comoriens sont en état de détresse sociale"

L'avocat Said Larifou est revenu sur la libération ce jeudi 26 décembre, d'un jeune Comorien, enlevé aux frontières entre l'Algérie et la Tunisie, en septembre dernier. Entre négociations et critiques des politiques migratoires, l'avocat franco-comorien dénonce l'inaction des autorités et appelle à des actions concrètes pour protéger les migrants comoriens face aux réseaux criminels sévissant en Afrique du Nord. Il a accepté de répondre aux questions de La Gazette des Comores / HZK- Presse.

Question : Pourriez-vous revenir sur les circonstances de l'enlèvement de ce jeune Comorien en Afrique du Nord ? Comment avez-vous été impliqué dans cette affaire ?

Said Larifou : Le jeune Comorien a été enlevé aux frontières entre l'Algérie et la Tunisie dans un contexte marqué par une forte vulnérabilité des migrants face à des réseaux criminels. Son enlèvement semble être lié à des groupes organisés qui ciblent particulièrement les personnes en situation de migration. J'ai été impliqué dans cette affaire après avoir été sollicité par des proches de la victime ainsi que par des associations de défense des droits des migrants. Mon rôle a consisté à mobiliser toutes les ressources disponibles, tant humaines que juridiques, pour localiser l'otage et engager les démarches nécessaires en vue de sa libération.

Question : Quels défis avez-vous rencontrés lors des négociations pour sa libération ?

S.L. : Les négociations ont présenté de nombreux défis. Il a été difficile d'obtenir une coopération initiale de la part de certains acteurs locaux qui ne sont pas habitués à voir une implication très active et sur place d'un avocat étranger. La localisation des ravisseurs, opérée avec efficacité et l'aide de mes réseaux s'est avérée complexe et a nécessité une enquête approfondie. De plus, il a fallu coordonner avec des autorités qui n'étaient pas toujours disposées à s'impliquer activement ou qui manquaient de moyens pour intervenir efficacement. Par ailleurs, la pression du temps combinée à l'état de

retard ou malentendu.

Question : Pensez-vous que ce type d'enlèvement est lié à des réseaux de trafic ou à des raisons particulières ? Que pouvez-vous dire sur les risques auxquels les migrants comoriens sont confrontés dans cette région ?

S.L. : Ce type d'enlèvement est probablement lié à des réseaux de trafic d'êtres humains ou à des groupes criminels cherchant à extorquer des rançons. Les migrants comoriens, souvent jeunes qualifiés à la recherche d'une vie décente et dépourvus de ressources suffisantes, sont particulièrement exposés à ces dangers en raison de leur vulnérabilité et de leur méconnaissance des risques spécifiques dans certaines régions notamment en Afrique du Nord. Des informations diffusées par des organisations spécialisées évoquent le chiffre de 1.200 migrants dans certains pays du Maghreb et réduits à l'état d'esclavage. Ils sont livrés à des réseaux impliqués dans des trafics humains. Ces situations soulignent l'urgence et la nécessité de mieux informer les migrants sur les dangers auxquels ils s'exposent lorsqu'ils traversent des zones où de tels réseaux opèrent sans contrôle et en toute impunité.

Question : D'autres jeunes Comoriens sont portés disparus en Afrique du Nord, notamment en Mauritanie. Quelles actions envisagez-vous ou préconisez-vous pour les retrouver ?

S.L. : Pour retrouver d'autres jeunes Comoriens portés disparus, notamment en Mauritanie, il est nécessaire de renforcer la coopération avec les autorités locales et internationales. Les organisations de la société civile ainsi que les ONG spécialisées doivent être mobilisées afin de maximiser les chances de succès. La mise en place d'un réseau

d'alerte rapide permettant de signaler les disparitions dès qu'elles surviennent est également essentielle. Par ailleurs, des campagnes d'information ciblées devraient être menées pour sensibiliser les migrants aux dangers avant leur départ et les inciter à adopter des comportements prudents.

Question : Auriez-vous un message pour les familles et les autorités ?

S.L. : Mon message aux familles, est de garder espoir et de rester mobilisées car leur soutien est essentiel dans ces moments difficiles. Aux instances internationales, je souhaite rappeler l'urgence de prendre conscience de la gravité de ces enlèvements et d'intensifier les actions visant à démanteler les réseaux criminels qui exploitent les migrants. Ces drames appellent une réponse collective et concertée pour protéger les plus vulnérables. Je suis sidéré par le manque d'initiatives et d'actions concrètes de la part des Etats, des organisations et des institutions pour démanteler ces réseaux criminels. Je m'interroge sur l'usage fait des fonds alloués à la question de migration dont une grande partie sont affectés à des pays africains qui affichent une hostilité ouverte et publique aux africains subsahariens et tolèrent l'implantation sur leurs territoires des réseaux de traite humaine et criminel.

Pour les autorités comoriennes, Il est essentiel de reconnaître la responsabilité de l'État comorien et du président Azali dans cette crise migratoire. Alors près de la moitié de comoriens vivent à l'extérieur du territoire comorien, l'absence de politiques migratoires adaptées, de mécanismes d'assistance consulaire efficaces et de coopération avec les pays d'accueil traduit l'indifférence voire la démission des autorités

comoriennes qui de ce fait, exposent les citoyens comoriens à des risques considérables et leur font subir les conséquences de leur turpitude. Cette inaction met en lumière une négligence alarmante face à la protection et l'assistance de nos ressortissants, notamment ceux en situation de migration. Le gouvernement doit impérativement prendre des mesures concrètes pour garantir la sécurité et la protection consulaire aux citoyens comoriens, en instaurant des programmes de prévention et collaborer activement avec les organisations internationales et des organisations spécialisées.

Pas moins de soixante sept mille (67.000) comoriens, en majorité des étudiants, sont en état de détresse sociale et vivent dans une extrême précarité à l'étranger. En tant que garant de la sécurité et du bien-être des Comoriens, le président Azali doit assumer pleinement ses responsabilités et engager des actions fortes pour venir en aide à nos compatriotes en état de détresse et éviter que de telles tragédies ne se reproduisent. Je pense qu'une réflexion engagée en partenariat avec des organisations des étudiants comoriens, des migrants, des organisations représentatives des parents des migrants et des organisations internationales spécialisées s'impose. Il s'agit d'une urgence pour explorer des solutions pérennes et durables à ce fléau. Il convient de souligner que la question des migrants implique de nombreux pays africains mais des dirigeants de ces pays ont mis en place des politiques publiques qui sont engagées sérieusement dans des actions concrètes en faveur de leurs ressortissants vulnérables et tentés à migrer souvent dans des conditions périlleuses.

Propos recueillis par
Mohamed Ali Nasra

UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

Ministère de la Santé et de la Protection Sociale


Direction Générale de la Santé

Direction de la Lutte Contre la Maladie

Programme National
de Lutte Contre le Paludisme

La Coordinatrice

Réf. N°24_____/MSPS/DGS/DLM/PNLP



جمهورية القمر المتحدة
وحدة - تضامن - تنمية

وزارة الصحة والتضامن والحماية الاجتماعية وتعزيز الجنس

الإدارة العامة للصحة : إدارة مكافحة المرض

البرنامج الوطني لمكافحة الملاريا

AVIS A MANIFESTION D'INTERET

Le Ministère de la Santé et de la protection Sociale à travers le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), Bénéficiaire Principal de la subvention COM-M-PNLP financée par le Fonds Mondial compte recruter pour les besoins de l'unité de gestion de la subvention de la GC7 qui s'étale de janvier 2025 à décembre 2027 le personnel suivant :

- Des ONG sous-bénéficiaires pour les deux PR (PNLP et DLS) ;
- Un Responsable en suivi et évaluation du PNLP ;
- Un Responsable en communication du PNLP ;
- Un Assistant en passation de marché du PNLP ;
- Un ASD pour le district de Mitsamiouli ;
- Trois Microscopistes (3) pour le district du cen-

- tre ;
- Un Auditeur interne du PNLP ;
- Une Agence de transit pour les trois programmes ;
- Deux Chauffeurs pour le PNLP (2) ;
- Un Mécanicien pour PNLP ;

Toutes les personnes intéressées sont priées de retirer les termes de référence de chaque poste auprès du Secrétariat du PNLP sis Route de la Corniche, à côté de l'Ecole de Médecine et de Santé Publique de Moroni du lundi au jeudi de 07h30 à 15 h 00, le vendredi et le samedi de 07h30 à 11h 30. Tél : 4330301 ;

Les dossiers de candidatures devront inclure :

- Une lettre de motivation pour l'intérêt porté à ce poste ;
- Le curriculum vitae ;
- Les copies certifiées des diplômes ;
- Une photocopie de la pièce d'identité ;
- Un certificat de travail ;
- Les coordonnées de deux personnes de référence ;

Les dossiers de candidatures sont à déposer au secrétariat du PNLP, sous pli fermé et à adresser à Madame la Coordinatrice du PNLP, sis Route de la Corniche-Moroni, BP : 6512 avec la mention "RECRUTEMENT AU POSTE CHOISI

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : LE SAMEDI 24 JANVIER 2025 A 09 H 30

DISCOURS SUR L'ÉTAT DE L'UNION :

Des progrès, et des défis à relever

Suite de la page 1

Concernant la question de Mayotte, il a rappelé à quel point les destins des quatre îles de notre archipel sont liés, « d'où l'impérieuse nécessité de trouver rapidement, à travers la poursuite du dialogue, une solution définitive et conforme au droit international, au différend qui nous oppose à la France, pays ami, sur la question de l'île comorienne de Mayotte, dans l'intérêt des deux pays ». Pour Azali, l'année 2024 a été marquée par des avancées majeures, évoquant les progrès réalisés dans le cadre du Plan Comores Émergent (PCE), citant la construction d'infrastructures sociales, économiques, routières, portuaires et aéroportuaires dans les trois îles, et qui seront inaugurées en 2025.

En matière d'éducation, il a évoqué l'amélioration de la gouvernan-

ce de l'université des Comores, avec la mise en place de toutes les instances statutaires après une longue période de transition controversée. « Des actions sont programmées, notamment la tenue prochaine des assises nationales de l'éducation pour, entre autres, améliorer la qualité de l'enseignement, augmenter le taux de réussite aux examens nationaux, pour un meilleur avenir des générations présentes et futures ».

Dans le domaine de la santé, le président souligne les efforts qui sont déployés pour permettre à la population de bénéficier de soins de santé de qualité avec l'opérationnalisation très prochaine du centre hospitalier universitaire El-Maarouf, après la réhabilitation et la mise en service de l'hôpital de Bambao à Anjouan, celle du Pôle mère enfant de Mohéli et son équipement et très prochainement la mise en place de l'assurance mal-

adie généralisée.

Sur le plan économique, le locataire de Beit-Salam note une amélioration de l'activité économique, avec un taux de croissance projeté à 3,3% par rapport en 2023 où l'on avait enregistré 3,1%. Selon lui, 3500 nouveaux emplois ont été créés en 2024 par les entreprises avec les subventions de l'Etat, à travers des appels à projets. Ce qui vient consolider selon lui, les résultats enregistrés les années précédentes en matière d'entrepreneuriat et de création d'emplois. « De 2016 à 2024, 16.000 entreprises ont été créées suivant le nombre d'entreprises enregistrées au Registre du Commerce. 22.000 emplois ont été créés sur la même période selon les données de l'Agence nationale pour la promotion des investissements », a-t-il souligné. A en croire le président Azali, des efforts sont menés pour faciliter l'accès de la popula-

tion à l'eau potable, en augmentant le taux de couverture de 33% à 62% en 2027.

Sur le plan international, Azali se félicite des succès diplomatiques des Comores, notamment la présidence de l'Union africaine en 2023. « Ce mandat a permis de porter la voix des Comores sur la scène africaine et mondiale », affirme-t-il, soulignant l'importance des partenariats noués. L'adhésion des Comores à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) est selon lui une étape ouvrant des opportunités économiques.

Le président a conclu son discours en dévoilant des projets d'envergure, tels que le contrat signé avec un groupe chinois, qui va permettre d'investir dans le secteur touristique et hôtelier sur le site de la Corniche à Moroni et à Anjouan. Pour la campagne électorale, Azali appelle les Comoriennes et les

Comoriens, à bien accueillir tous les candidats, à les écouter et à faire leur choix, librement, tout en privilégiant le débat démocratique et en refusant les querelles et les polémiques inutiles.

Pour 2025, le chef de l'État se fixe des objectifs ambitieux : renforcer la production agricole locale, diversifier les sources d'énergie et accélérer l'accès au numérique. Cependant, il reconnaît les défis à venir, notamment les changements climatiques et les tensions sociales, qu'il appelle à surmonter dans « l'unité et la solidarité ». Il a exhorté les Comoriens à s'investir davantage. « Comme j'en ai toujours eu l'intime conviction, personne d'autre, ne viendra développer notre pays à notre place. Nous devons le faire nous-mêmes » dit-il.

Ibnou M. Abdou

CONTRÔLE D'IDENTITÉ SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL :

Des opérations à grande échelle seront lancées

Dans une note soumise en conseil des ministres, le ministère de l'Intérieur a demandé et obtenu l'aval du gouvernement de procéder, sur l'ensemble du territoire national, à des contrôles d'identité et des titres de séjour. Cette décision fait suite à l'attaque au couteau survenue dans une agence RIA à Moroni, en vue de renforcer la sécurité publique dans le pays.

C'est dans un contexte particulier que le ministère de l'Intérieur s'apprête à effectuer ces contrôles. Après l'attaque au couteau contre un agent d'une agence de transfert d'argent (RIA) en novembre dernier et le passage du cyclone Chido, qui a dévasté l'île comorienne de Mayotte, le gouvernement a jugé nécessaire de prendre des mesures préventives pour renforcer la sécurité des personnes et des biens. « Depuis l'at-

taque au couteau à l'agence RIA, nous avons estimé qu'il était nécessaire de renforcer la sécurité dans le pays. C'est pourquoi nous avons soumis cette note au Conseil des ministres pour approbation, et elle a été validée. Dans les prochains jours, nous lancerons les opérations », a déclaré une source au ministère de l'Intérieur, en précisant : « Cette mesure de sécurité concerne tout le monde » (nationaux et étrangers, ndlr).

Simultanément, dans une note verbale, le ministère des Affaires étrangères a demandé aux missions diplomatiques et consulaires, ainsi que les organisations internationales, de transmettre, afin de faciliter ces contrôles, la liste de tous les personnels expatriés ainsi que des copies de leurs titres de séjour. L'objectif de ces contrôles serait de sécuriser toute la population résidant en Union des Comores, rassure le courrier ministériel, pour se justi-

fier.

Pour rappel, une récente attaque au couteau impliquant deux ressortissants malgaches a choqué et inquiété la population. Cet incident tragique a mis en lumière des failles sécuritaires nécessitant une réponse immédiate et coordonnée des autorités. Par ailleurs, le cyclone Chido, qui a ravagé Mayotte, a conduit près de 800 personnes en provenance de l'île sœur à débarquer au port de Mutsamudu la semaine dernière.

Bien que généralement considérées comme une nation paisible, les Comores font face actuellement à des défis croissants en matière de sécurité publique. Les autorités doivent adopter des mesures proactives pour prévenir de tels actes et rassurer la population. Le lancement des contrôles d'identité et des titres de séjour s'inscrit dans cette démarche.

Si une telle pratique peut être interprétée comme intrusive, elle



Police nationale.

n'en constitue pas moins un outil essentiel pour garantir la paix et la sécurité nationale. En instaurant des contrôles réguliers et systématiques, les autorités pourront mieux surveiller les activités suspectes et renforcer la traçabilité des individus présents sur le territoire. Toutefois,

il est crucial que ces mesures soient appliquées dans le strict respect des droits fondamentaux des personnes. Une campagne de sensibilisation sur l'importance de ces contrôles pourrait faciliter leur acceptation et en assurer l'efficacité.

MY

MOUVEMENT DES CONTRACTUELS DU CHN EL-MAAROUF :

Vers l'alignement des salaires du personnel

Les multiples mouvements de protestation ont finalement abouti à des solutions. Suite à une réunion tenue ce mois de décembre, les contractuels d'El-Maarouf et la direction sont parvenus à un accord concret visant à régulariser leur situation, à savoir l'alignement des salaires sur ceux des fonctionnaires, l'apurement de leurs arriérés de prime de garde et l'amélioration des conditions de travail.

Comme toute lutte, celle des blouses blanches mérite victoire. C'est ce qu'on peut retenir de la réunion tenue le 06 décembre dernier, entre les contrac-

tuels du Centre hospitalier national El-Maarouf et la direction générale de l'hôpital. Organisée pour répondre aux revendications des agents contractuels, elle a rassemblé les représentants de la commission des contractuels, du comité de sécurité de l'établissement (CSE), ainsi que les responsables du conseil soignant. Les principaux points abordés sont entre autres l'alignement des salaires des contractuels avec ceux des fonctionnaires, la régularisation des arriérés, et l'amélioration des conditions de travail.

Après une longue discussion, il en est ressorti qu'une commission sera mise en place pour étudier la tarification des actes hospitaliers.

« Cette initiative vise à accroître les recettes de l'établissement, permettant ainsi de revoir à la hausse les rémunérations », explique un extrait du procès-verbal du 6 décembre dernier. Concernant les arriérés de prime de garde et salaires impayés, la direction s'engage à payer un mois de salaire et trois mois de primes de garde en décembre 2024. Cet effort s'inscrit dans une démarche visant à apaiser les tensions. « Nous veillerons à ce que les contractuels ne subissent plus de retards de paiement », s'engage la direction.

Des progrès ont également été réalisés pour répondre aux attentes des agents, notamment la pérennisation des services essentiels comme

l'eau et l'électricité, ainsi que la dotation de matériels, tels que des chariots d'urgence et des matelas, ont été évoqués. Toutefois, beaucoup reste à faire, comme le précise le procès-verbal : « la qualité des services doit encore être améliorée pour attirer davantage de patients ». À l'issue des négociations, un accord a été trouvé pour éviter les grèves incessantes. En contrepartie, la direction s'engage à respecter les mesures annoncées et à suivre de près leur mise en œuvre. Une prochaine réunion est prévue pour assurer le suivi des engagements.

Rappelons que depuis plusieurs mois, les contractuels avaient à maintes reprises, déclenché des grè-

ves pour revendiquer leurs droits, notamment le paiement de la prime de garde, l'alignement des salaires sur ceux des fonctionnaires, la régularisation de leurs arriérés et l'amélioration des conditions de travail. Cette promesse de la part de la direction est très importante pour le bon fonctionnement du principal centre hospitalier du pays. Et si les engagements sont respectés, ils permettront non seulement d'améliorer la situation des contractuels, mais aussi d'offrir un service de qualité aux patients. Cependant, les acteurs restent vigilants quant à l'application effective des engagements pris par la direction.

Mohamed Ali Nasra

LÉGISLATIVES 2025 :

Charifa Abdallah chez son suppléant

Malgré la difficulté à mobiliser des foules, dans cette période où les Mashuhuli prennent le dessus sur toute autre activité, la candidate du parti au pouvoir avait convié les siens au quartier Sahara, pour l'ouverture de leur bureau. Dans ce quartier situé à l'extrême nord de la capitale, fief du suppléant, Abdallah Ali Saïd, le ticket bleu-blanc a été accueilli dans la ferveur par les habitants des lieux, heureux de compter un de leurs enfants comme suppléant.

Longtemps isolé des autres quartiers de la capitale, Sahara connaît un nouvel essor depuis quelques années grâce à une jeunesse de plus en plus décomplexée, et qui veut s'affirmer comme faisant partie à part entière de la capitale. La décision du parti CRC de désigner Abdallah Ali Saïd, comme suppléant démontre la nouvelle dynamique impulsée par Nour El-Fath Azali de donner le pouvoir à la jeunesse et à des nouvelles têtes. La tête de liste du parti CRC à la mairie, Mohamed Ahamada qui a pris la parole en premier a salué : « la mobilisation du quartier et les appelle à se mobiliser davantage pour faire de cette désignation historique d'un fils du quartier comme suppléant, une réussite ».

Le directeur de campagne, Omar Mohamed directeur général de l'Ocopharma, a passé en revue quelques réalisations du président Azali sans s'y attarder. « Nous ne sommes pas là pour faire le bilan du chef de l'État, mais ce n'est pas exagéré que de dire, que grâce à la vision du chef de l'État le pays connaît un nouveau développement sur le plan énergétique avec l'implantation des centrales solaires dans l'ensemble du territoire national », a-t-il lancé. La candidate à la députation, Charifa Abdallah Saïd Omar a promis d'œuvrer pour un retour aux fondamentaux de l'éducation, en particulier l'éducation religieuse. « Nous allons faire en sorte une fois à l'Assemblée de l'Union, que nos écoles coraniques soient alignées et considérées au même titre que l'école laïque », dit-elle. Et de rajouter : « il n'est pas normal qu'aujourd'hui encore, les enfants qui vont à l'école coranique s'assoient par terre au lieu des bancs comme le font leurs semblables à l'école primaire ». Elle a aussi promis qu'elle va militer pour l'effectivité de la mutuelle généralisée que l'État veut mettre en place.

Le député sortant de Moroni Nord, Aboubacar Saïd a félicité les habitants de Sahara pour la mobilisation et a remercié les militants « de croire aux idées du chef de l'État de mener les Comores vers l'émergence en 2030 ». Abdallah Ali Saïd a appelé sa famille (les habitants de Sahara Ndlr) à faire front derrière sa candidature. « C'est une chance unique qui nous est donnée aujourd'hui d'avoir un fils de Sahara, candidat à la députation ». Et lui de conclure « à nous de montrer notre unité et notre solidarité face à cette marque de confiance que le parti nous a montré ».

Imtiyaz



La candidate CRC à Sahara.

اعلان عن منافسة

تعلن سفارة المملكة العربية السعودية في موروني عن طرح منافسة لشركات امن وحراسة لقيام بمهام تأمين وحراسة مباني السفارة ومقر إقامة السفير.

اسم المنافسة	رقم المنافسة	مجال التصنيف	مكان استلام الكراسات وتقديم العروض	آخر موعد لتقديم العروض	مكان وموعد فتح المظاريف
منافسة لتوظيف شركة أمن وحراسة		الاختصاص في مجال الأمن والحراسة مع مراعاة تقديم الشركة الأوراق الثبوتية للنشاط	مقر السفارة- هاتف 7735847 3447347 التحويلة: 0 البريد الالكتروني: coemb@mofa.gov.sa	يوم الإثنين 2024/12/30م الى يوم الجمعة 2025/01/17م وقت للاستلام الساعة: 1:00ظهرا	مقر السفارة في موروني يوم 2025/01/20م

Avis d'appel d'offres

L'ambassade d'Arabie Saoudite à Moroni lance un appel d'offres au profit des sociétés de sécurité et du gardiennage pour la sécurisation et le gardiennage des locaux de l'ambassade et la résidence de l'ambassadeur.

Nom de l'appel d'offres	Référence de l'appel d'offres	Description	Lieu pour retirer les cahiers des charges et soumettre les offres	Date limite de dépôt des offres	Lieu et heure d'ouverture des enveloppes
A candidature pour l'embauche d'une société de sécurité et de gardiennage		Spécialisation dans le domaine de la sécurité et du gardiennage, compte tenu de la présentation par la société des documents prouvant l'activité	Siège de l'ambassade Tel : 7735847 Poste : 0 E-mail : coemb@mofa.gov.sa	Du Lundi 30/12/2024 À 13H : 00 Au vendredi 17/01/2025	Siège de l'ambassade à Moroni le 20/01/2025 A 10h00

DROITS DE L'HOMME :

La CNDHL ouvre ses portes au public

La commission nationale des droits de l'homme et des libertés (CNDHL) a organisé le 28 décembre dernier, une journée portes ouvertes dans ses bureaux. L'objectif était de présenter et expliquer à la population ses missions, ses activités et son rôle. Dans un entretien avec la presse, Sittou Raghadat Mohamed, sa présidente, a parlé d'un objectif atteint.

La Commission nationale des droits de l'homme et des libertés (CNDHL) est une institution créée par un acte législatif pour protéger et promouvoir les droits humains au niveau national. Cet organisme indépendant œuvre auprès des Nations Unies en faveur du respect des libertés et droits universels. Ce samedi 28 décembre, elle a organisé à son siège une journée portes ouvertes pour sensibiliser sur ses activités. Sa présidente Sittou Raghadat Mohamed a précisé à la presse : « C'est une manière de permettre à la population de se rapprocher de nous, savoir nos missions, nos activités. Nous avons accueilli le président de la République et nous avons réussi à

exposer devant lui et les jeunes étudiants notre rapport annuel. Nous avons également pu faire comprendre que nous sommes chargés de la promotion et de la protection des Droits de l'Homme tels que stipulés dans les instruments juridiques ».

Cette journée d'information avait comme objectif de contribuer à la réduction substantielle des cas de violations des droits de l'Homme dans le pays. La journée a été consacrée aussi aux échanges d'informations et de bonnes pratiques entre les différents intervenants, promouvoir le respect des droits humains et des normes internationales dans les lieux de privation de liberté, renforcer les capacités des acteurs en matière de gestion des lieux de détention. Présent, Aguibou BOUARE consultant international et ancien président de la CNDH du Mali a expliqué à son tour : « Je suis aux Comores sur demande des Nations Unies pour appuyer les travaux de la CNDHL. Donc je suis très content d'apporter mon expertise pour aider la CNDHL à accéder au statut A, tout comme je l'ai déjà fait au Mali ». Cet expert a parlé de trois statuts :



journée Porte ouverte CNDHL

A, B et C.

L'accession au statut « A » atteste qu'une CNDH a démontré sa pleine conformité aux Principes de Paris, gage de légitimité et de crédibilité. Le statut "A" donne à une CNDH le droit de participer aux travaux du Conseil des Droits

de l'homme des Nations Unies et de plusieurs autres mécanismes de surveillance des Droits humains. Le Statut A contribue également à renforcer la crédibilité de l'INDH dans son travail aux niveaux national et international. Et le statut B signifie une commission non conforme aux

Principes de Paris et privée de parole aux travaux du Conseil des Droits de l'homme des Nations Unies et de plusieurs autres mécanismes de surveillance des Droits de l'homme.

Kamal Gamal



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° COI/HORIZON/AO/2024/012

RECRUTEMENT D'UN RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION D'UNE NOUVELLE POLITIQUE ET STRATEGIE GENRE

La Commission de l'océan Indien (COI) a reçu une subvention de l'Union européenne et s'est engagée dans une démarche de modernisation institutionnelle afin de se conformer aux meilleurs standards internationaux en termes de gestion opérationnelle. Ce processus de transformation, porté par le Plan de développement stratégique 2023-2033 de l'Organisation vise à renforcer ses capacités de gestion, de contrôle et de suivi évaluation, à améliorer la cohérence, l'efficacité et l'efficience de ses actions.

La COI prévoit d'utiliser une partie de ce fonds pour le « **Recrutement d'un consultant pour l'élaboration d'une nouvelle politique et stratégie genre** ».

2. Cet appel à manifestation d'intérêt vise à recruter un consultant individuel pour procéder à l'élaboration d'une nouvelle politique et stratégie genre régionale et interne à la Commission de l'Océan Indien dans le cadre de l'accréditation. La durée de la mission est de 80 jours.

3. La Commission de l'océan Indien invite les consultants individuels à soumettre leur candidature pour les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir des informations sur leurs capacités et leurs expériences afin de démontrer leur qualification pour exécuter les services :

- Lettre de soumission avec une présentation du consultant
- Qualifications et compétences :
 - Titulaire au moins d'un Diplôme de Master dans le domaine des sciences sociales ou équivalent.
 - Minimum de 15 ans d'expériences dans le domaine du développement et dans le domaine du genre.
 - Expériences professionnelles en travaillant en tant qu'Expert(e) genre dans

les projets financés par des organismes internationaux.

- Bonne connaissance de la région de l'Océan Indien.
- Maîtrise parfaite de la langue française. Bonne connaissance de l'anglais
- Capacité analytique et rédactionnelle.
- Capacité organisationnelle
- Maîtrise de l'outil informatique
- Connaissances en gestion de projet

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous pendant les heures de bureau suivantes : de 8h30 à 16h30.

5. Les manifestations d'intérêt composés des éléments ci-après : lettre de motivation, curriculum vitae, compréhension de la mission, copies des diplômes et autres, doivent être soumises dans une enveloppe scellée à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées aux adresses électroniques suivantes au plus tard le **06 janvier 2025 à 14h00 (heure de Maurice) avec la mention « Recrutement d'un consultant pour l'élaboration d'une nouvelle politique et stratégie genre »**

Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien
Blue Tower, 3ème étage, Institute Road, Ébène, Maurice
Tel : (230) 402 6100
Email : smc@coi-ioc.org ; juliette.janin@coi-ioc.org

Ile Maurice, le 04 décembre 2024



UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

Avis de demande de cotation ouverte

Pays : UNION DES COMORES

Nom du Projet : Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores

Numéro de Don : IDA-E0490

Intitulé du marché : Acquisition, livraison et installation d'équipements informatiques et des mobiliers de bureau

Lot 1 : 2024-AEBI-04-UCP-PAESC, Acquisition, livraison et installation d'équipements informatiques

Lot 2 : 2024-AEB-06-UCP-PAESC, Acquisition, livraison et installation des mobiliers de bureau

Date de publication de l'avis: 25 décembre 2024

Date limite de dépôt des demandes de cotations : 02 janvier 2025 à 12h30 heure locale de Moroni

1.L'Union des Comores a reçu de la part de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) un financement pour financer les activités du Projet d'Appui à l'Énergie Solaire aux Comores (PAESC) et à l'intention d'utiliser une partie de fonds accordés au titre de ce financement pour l'acquisition, la livraison et l'installation d'équipements informatiques et des mobiliers de bureau pour l'Unité de Coordination du Projet (UCP).

2.En effet, l'Unité de Coordination du Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition, la livrai-

son et l'installation d'équipements informatiques et des mobiliers de bureau.

3.La procédure sera conduite par la mise en concurrence nationale en recourant à une demande de cotation telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) », « cinquième édition, septembre 2023 » et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligible tels que définis dans le Règlement de passation de marchés.

4.Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent retirer le dossier de demande de cotation en précisant l'intitulé du marché, auprès du bureau du Projet, aux heures de travail du Projet du lundi au vendredi, de 08h00 à 16h00 ou envoyer une demande à l'adresse mail suivante : infospaesc@gmail.com.

5.Les offres devront être remises sous pli fermés avec la mention « **Lot 1 : 2024-AEBI-04-UCP-PAESC, Acquisition, livraison et installation d'équipements informatiques** » ou « **Lot 2 : 2024-AEB-06-UCP-PAESC, Acquisition, livraison et installation des mobiliers de bureau** » et seront adressées à monsieur le Coordinateur de l'Unité de Coordination du Projet (UCP) – Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores (PAESC), Route de Salimani, Sahara, Union des Comores – Moroni, au plus tard le **jeudi 02 janvier 2025 à 14h30 (heure de Moroni)**. La soumission des offres

par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Elles seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents le **jeudi 02 janvier 2025 à 14h30 dans les locaux du Projet PAESC**.

6.Toutes les Soumissions doivent être accompagnées d'une Garantie de Soumission d'un montant de trois pourcent (3%) du montant de l'offre et peut être fourni sous l'une de formes suivantes :

-Un chèque de banque certifié au nom de l'UCP-PAESC

-Une caution bancaire

7.Ces équipements sont à livrer au bureau de l'Unité de Coordination du Projet (UCP) – Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores (PAESC) dans un délai maximum de quinze (15) jours à partir de la signature du contrat entre les deux parties.

Toute demande d'éclaircissement doit être écrite **au plus tard 04 jours** avant la date limite de dépôt des offres. La date de validité des offres est de **45 jours** à partir de la date d'ouverture des offres.

NB : les fournisseurs peuvent postuler pour le lot 1) et/ou le lot 2

Fait à Moroni, 25 décembre 2024
Le Coordinateur
DJAANFAR ABDOUROHAMANE



UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

Date de publication : 23 décembre 2024

Date limite de dépôt de manifestation d'intérêt : 23 janvier 2025 à 12h30 heure locale de Moroni

Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu de la part de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) un financement pour couvrir le coût du Projet d'Appui à l'Énergie Solaire aux Comores (PAESC) et à l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant. En effet, l'Unité de Coordination du Projet (UCP) souhaite recruter un bureau d'études pour la réalisation d'un document cadre sur les IPPs en Union des Comores.

Les services de consultant (« les services ») comprennent :
- L'élaboration du document cadre de réglementation sur les Producteurs Indépendant d'Electricité (IPP), en cohérence avec la politique énergétique nationale. Ce cadre vise à atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, à réduire la dépendance aux énergies fossiles, à renforcer l'accès et à la sécurité de l'approvisionnement électrique.

-L'étude prévoit de développer un cadre réglementaire et institutionnel des IPPs permettant de:

-Fixer les conditions et normes d'intégration des IPPs dans le réseau national.

-Réduire le coût de la consommation énergétique pour les ménages.

-Protéger les droits des opérateurs, des investissements en IPPs ainsi que des consommateurs finaux;

-Inciter la recherche et le développement des nouvelles techniques de production, d'injection et de distribution d'énergie;

-Assurer les droits des producteurs / consommateurs indépendant ainsi que ceux de la Société Nationale de l'Electricité.

-Elaborer des normes et conditions pour l'injection dans le réseau des auto-producteurs ayant une surproduction en énergie électrique.

-Mettre en place des conditions facilitant la vulgarisation de ce cadre réglementaire pour les IPPs;

-Assurer/Garantir l'accès aux énergies renouvelables pour les populations les plus démunies.

-Favoriser une utilisation de la biomasse conciliable avec les principes de durabilité des ressources;

-Améliorer la maîtrise de l'énergie et l'efficacité énergétique;

-Proposer des modèles type de contrat d'achat standard;

-Analyser l'ensemble des conditions nécessaires au niveau national, à la construction et à l'exploitation des IPPs;

-Formation en technique de négociation contractuelle.

La durée de la mission est de 90 jours (couvert le délai de remise du rapport final et de la réception définitive) et la date prévue de début des prestations est le 1er /03/2025.

Les termes de référence (TDR) pour l'étape de procédure de recrutement pour la mission est disponible sur le site internet suivant de la SONELEC : <https://soneleccomores.com/termes-de-references-pour-recrutement/> ou fait une demande à l'adresse mail suivante : infospaesc@gmail.com

L'Unité de coordination du Projet invite dès à présent les cabinets de consultant admissible (« consultant ») à manifester leur intérêt à fournir les services. Les consultants intéressés doivent fournir des documents administratifs, des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services. Les documents administratifs à fournir sont:

Lettre de soumission, acte de groupement, délégation de pouvoir, déclaration d'engagement, registre de commerce, patente de l'année 2024 et quitus fiscal.

Les critères d'évaluation du cabinet sont les suivantes :

(1)**Expérience et leurs qualifications du cabinet en adéquation de la mission par rapport aux Termes de Référence (TDRs)**

(2)**Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission**

L'attention des consultants intéressés est attirée sur la

section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17, ainsi la section VII, paragraphes, 7.11 et 7.12 du «**Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI)** », cinquième édition, septembre 2023 », ainsi que la langue appliquée est le français.

Les consultants peuvent s'associer à d'autres cabinets pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprise seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Un consultant sera sélectionné conformément aux dispositions de la méthode de passation des marchés décrites dans le Règlement de passation des marchés et qui est énoncée dans les TDRs.

Des informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de 08h00 à 16h00, heure locale de Moroni.

Les manifestations d'intérêts doivent être fournies par version physique et une version numérisée de l'originale + une version modifiable dans une clé USB cryptée dont le mot de passe sera transmis avec la version physique originale à l'adresse ci-dessous au plus tard le 23 janvier 2025 à 14h30, heure locale.

Unité de Coordination du Projet UCP/PAESC,
À l'attention de : Monsieur le coordinateur de l'UCP
Route de Salimani – Sahara – Moroni, Comores
Tel : +269 763 10 94
Mail : infospaesc@gmail.com

NB : Seul le Consultant ayant obtenu la meilleure Note Technique globale (T) atteint un score supérieur ou égal à 70/100, il sera convié à présenter ses propositions technique et financière en vue des négociations contractuelles.

Le Coordinateur
DJAANFAR ABDOUROHAMANE

CHAMPIONNAT D1 NGAZIDJA

Un Championnat très indécis

Jamais ces dernières années, une phase régionale au niveau de la ligue de Ngazidja n'a été si disputée que ne l'est celle de cette saison. Après onze matches, ce qui signe la fin de la phase aller, bien malin celui qui osera spéculer sur le nom du futur champion. Et comble du suspense, les trois derniers champions des Comores (USZ, Volcan Club et Djabal FC) se tiennent dans un mouchoir de poche.

La phase aller du championnat régional de football au niveau de la ligue de Ngazidja a pris fin, ce week-end avec la onzième journée. Après onze journées, le sort refuse de décider de son camp même si le champion des Comores en titre, USZ semble un poil un peu mieux que ses deux autres concurrents. Avant ce onzième rendez-vous, Union Sportive de Zilimadju, Volcan Club et Djabal FC dans l'ordre, ne se tenaient qu'à un point, aucune formation ne voulant lâcher du lest à son prochain. Ce

rythme risque de durer jusqu'à la fin du championnat du moins jusqu'à la trêve du mois de ramadan qui peut être annonciatrice de beaucoup de mouvements dans les équipes, et par conséquent un changement au classement général du championnat. Lors de la dernière journée (11e journée) au stade de Shezani, Djabal FC s'est incliné face à Amical club de Shezani (2-0). Cette défaite a eu comme effet de voir le club d'Ikoni stagner à 19 points à deux points de Volcan club. Les bleus n'ont pas su capitaliser leur victoire face à l'Union Sportive de Zilimadju lors de la précédente journée.

Tenu en échec au stade Hassani Soilihi par FC Male (2-2), Volcan Club de Moroni bien que leader (21 points) a raté le coche de distancer son adversaire de la capitale (USZ), qui devait jouer hier en match en retard de la onzième journée contre Atomic Ngome. Ce point du match nul, permet au représentant de l'Itsahidi de prendre un point d'avance sur le premier reléguable, Coin Nord qui comptabilise 12 points après avoir été

tenu en échec sur sa pelouse par Alizé Fort (2-2). Le grand perdant de cette onzième journée est probablement FC Hantsindzi, qui a été terrassé sur son terrain par US Mbeni (0-3). Si cette défaite ne le prive pas de la quatrième place (18 points), il voit revenir à deux points son adversaire du jour.

Une victoire de Bonbon Ndjema dimanche contre Atomic, permettra aux protégés de Michel Buscailles de prendre deux points d'avance sur Volcan Club et quatre sur Djabal FC. Si c'est le contraire, Atomic Ngome va se rapprocher un peu plus du quatuor de tête avec 17 points. Ngaya club de M'de, bon dernier à l'issue de cette phase aller devait tenter lui aussi dimanche de se donner de l'espoir, dans le duel de Bambao contre Etoile des Comores qui semble avoir perdu de sa superbe de ces dernières années. Avec 12 points, le club de Nyumadzaha se retrouvait à égalité de points avec le premier reléguable avant la fin de cette onzième journée.

Imtiyaz



Programme complet de 11e journée :

Samedi 28 décembre 2024 :

Coin Nord vs Alizé Fort 15h00 Mitsamihuli (2-2)
FC Hantsindzi vs US Mbeni 15h00 Hantsindzi (0-3)
Amical Club vs Djabal FC 15h00 Shezani (2-0)
Volcan Club vs FC Male 15h00 Moroni (2-2)

Dimanche 29 décembre 2024

Atomic Ngome vs US Zilimadju 15h00 Moroni
Ngaya vs Etoile des Comores 15h00 Moroni



AVIS DE RECRUTEMENT DE DEUX (02) STAGIAIRES EN PASSATION DE MARCHES PROJET REGIONAL DE RESILIENCE CLIMATIQUE (PRRC) SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE

UNION DES COMORES PROJET REGIONAL DE RESILIENCE CLIMATIQUE (PRRC)

N° de don : IDA-191-KM

N° de références : 2023-007 STAGIAIRE1-UGP-PRRC
2023-008 STAGIAIRE2-UGP-PRRC

Date de l'Avis : 19 décembre 2024

Date limite de cet avis : Lundi 06 janvier 2025 à 14H00 (heure locale de Moroni)

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de la Banque Mondiale, pour couvrir les coûts des activités du Projet Régional de Résilience Climatique (PRRC) et, a l'intention d'utiliser une partie de ce Don (Don N°E191-KM), pour effectuer les paiements au titre du contrat des services de deux stagiaires en passation de marchés du PRRC.

2. OBJECTIF DU PROGRAMME DE STAGE

L'objectif du programme de stage est de renforcer les capacités techniques et les comportements au travail du/de la stagiaire en lui facilitant des expériences pratiques sur le terrain et dans le milieu professionnel des marchés publics.

3. DESCRIPTION DU STAGE

Le stage dans le Projet Régional de Résilience Climatique (PRRC) fournira une opportunité pour les jeunes diplômés sans expérience professionnelle qui se préparent à poursuivre une carrière dans le domaine de la passation des marchés publics. Les stagiaires apporteront au projet le dynamisme de jeunes talents et partageront les résultats des recherches et des réflexions les plus récentes dans leur domaine d'études universitaires par rapport aux marchés publics.

A la fin du stage, les bénéficiaires auront une expérience professionnelle pratique dans le

domaine des marchés publics, liée au domaine de leur formation universitaire. Les stagiaires sont censés acquérir les connaissances et les compétences liés aux marchés publics dont la législation sur les marchés publics aux Comores et la réglementation des marchés publics des agences multilatérales comme la Banque mondiale.

4. CONDITIONS DE CANDIDATURE POUR LE STAGE

Les conditions requises sont les suivantes :

- Nationalité comorienne,
- Être âgé de moins de 25 ans,
- Récemment diplômés (2022,2023) d'un établissement d'enseignement national ou international reconnu,
- Être titulaire d'au moins une licence dans le secteur du projet qui embauche,
- Expérience professionnelle non requise,
- Connaître les outils informatiques de base (Word, Excel et PowerPoint),
- Avoir de bonnes compétences en communication orale et écrite en français. La maîtrise de l'anglais sera un avantage.

5. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier à soumettre au Responsable de l'UGP, doit comprendre les documents suivants :

- Lettre de motivation,
- Curriculum Vitae,
- Copie certifiée conforme du diplôme dans le secteur du projet,
- Copie de la pièce d'identité.
- Casier judiciaire

L'Unité de Gestion du Projet invite les candidats (es) qualifié(s) à déposer ou transmettre leur candidature aux adresses (physique ou par email) indiquée ci-dessous au plus tard le **lundi 06 janvier 2025 à 14H00**. Seuls les candidats (es) pré-sélectionné(s) seront invité(s) à passer un entretien.

À l'attention de :

Mme Foudhoiyila OMAR, Coordinatrice ai
Projet Régional de Résilience Climatique (PRRC)
Email: mohamedabderemane2020@gmail.com;rcrcomores@gmail.com;foudhoi90@yahoo.com; Téléphone : +269 733 26 09
Enceinte de l'Union des Mecks Moroni, quartier Ambassadeur,
Entrée route de la corniche, Réz de chaussée du Bâtiment situé à l'ouest.



LETTRE À NOS CANDIDATS ET CANDIDATES



LE SECRETAIRE NATIONAL, YOUSOUFA MOHAMED ALI

Mesdames et Messieurs, très cher (es) camarades

À l'aube du premier tour des élections législatives, dans moins de deux semaines, je tiens à vous adresser mes encouragements les plus sincères pour vos campagnes respectives à Ndzuwani, Mwali et Ngazidja.

Je voudrais tout d'abord vous souhaiter une très bonne année 2025, à vous et à l'ensemble de vos familles. La campagne que nous menons ensemble dans nos régions constitue une bataille honorable, renforçant notre résilience politique et mettant en lumière notre engagement inébranlable à servir notre pays, sous la vision éclairée de Son Excellence, le Président Azali Assoumani.

Soyez fiers de votre engagement, quels que soient les défis rencontrés. Vous portez haut les valeurs qui ont toujours guidé notre mouvement. Restez mobilisés sur le terrain, et faites rayonner notre projet politique, une aventure collective au service du bien commun.

En cette période électorale, il est essentiel de défendre avec fierté les idées qui façonnent notre parti depuis près de 25 ans. Faites preuve de patriotisme et de détermination, en mettant en avant les réalisations du Chef de l'État auprès des électeurs et des électrices.

Nous avons tous de quoi être fiers du chemin parcouru sous sa direction. Les infrastructures routières sont presque toutes achevées, la construction de l'hôpital de référence touche à sa fin, et des projets d'envergure en matière d'eau, d'électricité, ainsi que des infrastructures solaires et hydrauliques, sont en cours de réalisation dans tout le pays. La régularité des salaires est maintenue, les fonctionnaires ont bénéficié de trois avancements et une augmentation de la valeur indiciaire pour améliorer leurs pouvoirs d'achat. Le soutien à l'entrepreneuriat jeune se poursuit avec des facilités créées et des appuis constants à la création d'entreprises.

Des recrutements ont été opérés partout notamment au sein de l'armée et de la police. Le chantier de modernisation de nos forces de sécurité et de défense a permis d'instaurer la discipline dans les rangs et promouvoir une armée républicaine au service de la Nation.

Dans les secteurs de l'éducation, de l'agriculture, de la pêche, de l'autonomisation de la femme et de l'insertion professionnelle des jeunes, nous pouvons observer des progrès significatifs. Notre pays, après le passage difficile de la COVID-19, se redresse sur la voie de la croissance économique. Le rayonnement international de notre nation, le succès de la présidence comorienne de l'Union africaine symbolisé par le dynamisme du chef de l'État et les exploits des Coelacanthes en sont des preuves éclatantes.

Mesdames et Messieurs,

La transformation économique de notre pays est un projet ambitieux qui prendra du temps, mais nous avons déjà amorcé et remporté une grande partie de ce chantier. Vous êtes, et serez, les véritables porteurs de la vision du Président de la République. La prochaine législature est décisive pour consolider les acquis et amorcer le deuxième cycle du Plan Comores Émergent (PCE), qui s'étend de 2026 à 2030.

C'est pourquoi je vous encourage à rester fermes, à mettre en lumière les actions du Chef de l'État, et à être à l'écoute des préoccupations actuelles des citoyens afin de renforcer les liens entre l'État et la population. Le renouveau est en marche.

Soyons modestes et humbles durant toute la campagne. Restons unis, solidaires et porteurs d'un avenir prometteur. Multiplions les appels à la paix et à la sécurité. Continuons à œuvrer pour le bien-être de notre population et mobilisons-nous pour encourager la participation massive des électeurs aux urnes le 12 janvier prochain. Ensemble, faisons triompher la vague bleue.

LE SECRETAIRE NATIONAL

YOUSOUFA MOHAMED ALI